CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E201212** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2026**

ÉDITÉ LE 23/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/10/2015

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES

Siret : 814 181 319 00025

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 500418300150

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 21133261904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 21133261904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : BATI' OUEST

61 RUE DE VANNES
35600 REDON

Téléphone : 02 23 63 81 04 **Fax :**

Portable : 07 49 64 40 85

Responsabilité légale :
AMS INVESTISSEMENTS (904 440 344) / KLS INVESTISSEMENTS (905 100 988) / YANN HEMERY PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : administratif@batiouest.bzh

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 103 112 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente		19/09/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur	6	08/12/2023
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		19/09/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 23/03/2026 08:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E201212** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2026**

ÉDITÉ LE **23/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/10/2015
Forme juridique : SAS
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES

Siret : **814 181 319 00025**
Code NACE : 4333Z
Numéro caisse de congés payés : 500418300150
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 21133261904
Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 21133261904
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **BATI' OUEST**

61 RUE DE VANNES
35600 REDON

Téléphone : 02 23 63 81 04 **Fax :**
Portable : 07 49 64 40 85

Site Internet :
E-mail : administratif@batiouest.bzh

Responsabilité légale :
AMS INVESTISSEMENTS (904 440 344) / KLS INVESTISSEMENTS (905 100 988) / YANN HEMERY PRÉSIDENT

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	19/09/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	08/12/2023
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	19/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	19/09/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	08/12/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	19/09/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/03/2026 08:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.